

TARIFS 2020 - 2021	Externe				Demi-pensionnaire*			Interne*		
	Scolarité annuelle	Etude Garderie Cotisation annuelle	Total annuel	Coût Mensuel (9 mois)	Demi-pension	Total annuel (repas + scolarité)	Coût Mensuel (9 mois)	Internat	Total annuel (Internat + scolarité)	Coût Mensuel (9 mois)
ECOLE BILINGUE ANGLAIS	1 320 €		1 320 €	147 €	846 €	2 166 €	241 €			
ETUDE/GARDERIE: ECOLE BILINGUE ANGLAIS + ETUDE/GARDERIE	1 320 €	150 €	1 470 €	163 €	846 €	2 316 €	257 €			
A rajouter 2,60€ par séance										
COLLEGE	895 €		895 €	99 €	798 €	1 693 €	188 €			
COLLEGE + Forfait étude du soir	895 €	150 €	1 045 €	116 €	798 €	1 843 €	205 €			
COLLEGE CAMBRIDGE	1 890 €		1 890 €	210 €	798 €	2 688 €	299 €			
COLLEGE CAMBRIDGE + Forfait étude du soir	1 890 €	150 €	2 040 €	227 €	798 €	2 838 €	315 €			
Etude collège à rajouter 2,60€ par séance										
LYCEE	955 €		955 €	106 €	936 €	1 891 €	210 €	3 750 €	4 705 €	523 €
LYCEE section CAMBRIDGE	1 435 €		1 435 €	159 €	936 €	2 371 €	263 €	3 750 €	5 185 €	576 €
BTS Assistant de Manager	1 040 €		1 040 €	116 €	Différentes propositions sur les environs du pôle supérieur : Restaurant Universitaire, cafétéria...			Le coût est variable en fonction des périodes de stages (voir tarif détaillé)		
BTS Commerce International	1 790 €		1 790 €	199 €						
BTS FED	1 750 €		1 750 €	194 €						
BTS PI	1 620 €		1 620 €	180 €						
CPGE BCPST - PCSI	1 640 €		1 640 €	182 €						

* ces montants pourront être modifiés en fonction du calendrier définitif

Prix d'un repas hors demi-pension : 6,50 €

DEMI-PENSION : Pour l'école et le collège l'élève est considéré comme demi-pensionnaire s'il déjeune les 4 jours. Le coût est alors porté directement sur la facture. S'il déjeune 1, 2 ou 3 jours par semaine, il est considéré comme externe et vous devez approvisionner son badge en amont à la comptabilité (en chèque ou en espèces) ou sur école directe (par carte bancaire), au coût d'un repas hors demi-pension.

Pour le lycée, l'élève est considéré comme demi-pensionnaire s'il déjeune 4 ou 5 jours. Le coût est alors porté directement sur la facture. S'il déjeune 1, 2 ou 3 jours par semaine, il est considéré comme externe et vous devez approvisionner son badge en amont à la comptabilité (en chèque ou en espèces) ou sur école directe (par carte bancaire), au coût d'un repas hors demi-pension.

* Ecole : facturation supplémentaire entre 15 € et 20€ pour la maternelle, 45 € et 50 € pour le primaire (achat de livres et activités parascolaires)

ASSURANCE SCOLAIRE : L'établissement assure TOUS les élèves, des écoliers jusqu'aux étudiants du pôle supérieur. Cette assurance est prise en charge par l'établissement, vous n'avez pas d'attestation à fournir.

Pour connaître la couverture de cette assurance scolaire et obtenir une attestation d'assurance, merci de vous rendre sur le site : www.saint-christophe-assurances.fr dans la rubrique "espace parents". Il faut entrer le code postal "69350" et ensuite Assomption Bellevue.